

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 JUILLET 2020

*

Présents : Hervé Besson - Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Mathilde Bourret - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Denis Mandon - Eric Roche - Simon Rosant

Absent excusé : Nicolas Carpentier (pouvoir à Laëtitia Bourjat) - Romain Serpenent (pouvoir à Denis Mandon)

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 19H00 à 23H00 ;

Madame Mathilde Bourret est désignée secrétaire de séance.

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

En raison du contexte économique lié à l'épidémie de Covid-19, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales et de les maintenir au même taux que pour l'année 2019.

2. Subventions aux associations

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Anciens combattants : 250€
- Bibliothèque pour tous : 150€
- ADMR : 300€
- ACCA : 100€
- Comité des fêtes : 300€ ; le tir du feu d'artifice 2020 étant annulé à cause de la situation sanitaire liée au Covid-19, le conseil municipal s'engage à prendre en compte cette annulation pour réévaluer le montant de la subvention liée au tir du feu d'artifice 2021.

3. Mobilier vélos

Le Département de l'Ardèche propose une mise à disposition gratuite de mobilier vélo (sous forme de subvention en nature) à destination des collectivités.

Le Département propose de céder, à la commune de Vaudevant, à titre gratuit sous la forme de subvention en nature les mobiliers de vélos suivants :

- Rack 3 - Borne A Décor Abri Plus
- Rack 5 - Borne A Décor Abri Plus
- Abri couvert - Amboise Abri Plus

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Département de l'Ardèche relative à cette cession.

4. Carte cadeau personnel communal

Le début d'année 2020 ayant fortement été perturbé, le RIFSEEP n'a pu être mis en place. Aussi le conseil municipal décide de renouveler l'octroi d'une carte cadeau aux agents communaux titulaires en fonction de leur temps de présence au sein de la collectivité.

5. Vote du budget primitif exercice 2020

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Dépenses	198 434.08 €
Recettes	198 434.08 €
<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses	365 224.38 €
Recettes	365 224.38 €

6. Validation du programme de voirie 2020

Le conseil municipal a validé le programme de voirie pour l'année 2020. Les travaux de goudronnage confiés à l'entreprise EVTP concernent les voies communales du Clozel, des Blaches et des Combes pour un montant de 40 458.70 € HT.

Le curage des fossés sera confié à l'entreprise Bourjat Martial. Les travaux de débroussaillage sur les accotements des voies communales ont été effectués par l'entreprise Astier. Une campagne d'élagage sera programmée prochainement sur certaines voies.

7. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Madame le Maire indique qu'une DIA a été reçue le 4 juin 2020 ; elle concerne les parcelles cadastrées AL20 et AL46 situées respectivement 10 rue de l'église et le village. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'exercer son droit de préemption sur le bien situé en zone AU (à savoir la parcelle cadastrée AL20) dans le cadre de la poursuite de sa politique locale de l'habitat.

8. Approbation du compte de gestion

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 dressé par le Receveur.

9. Désignation des membres du conseil au SDEA et SDE07

Sont désignés délégués au SDE07 :

Laëtitia Bourjat (titulaire) et Marc Bourdon (suppléant)

Sont désignés délégués au SDEA07 :

Denis Mandon (titulaire) et Marc Bourdon (suppléant)

10. Commissions communales

Inscription de chaque conseiller dans les commissions communales auxquelles il souhaite participer.

11. Renouvellement commission communale des impôts directs (CCID)

Le conseil municipal propose une liste de 24 personnes inscrites au rôle, auprès de la DGFIP.

Celle-ci retiendra 12 noms (6 titulaires et 6 suppléants).

12. Divers

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration, pour une diffusion envisagée en août.

Une exposition des dessins et croquis de Catherine FUSIER aura lieu du 13 au 16 août 2020.

La cellule info/contrôle du SDIS a effectué un premier contrôle du débroussaillage réglementaire au cours du premier trimestre 2020. Suite à ce contrôle, un courrier d'information a été adressé aux propriétaires concernés par un débroussaillage non-conforme au code forestier.

La date du prochain conseil sera programmée ultérieurement.